

La Communauté de Communes Retz-en-Valois soutient les jeunes dans la création de leur Junior Association

En partenariat avec le Réseau National des Juniors Associations (RNJA), le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) accompagne les jeunes de son territoire dans la création de leur junior association.

Qu'est-ce qu'une Junior Association ?

La Junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site : <https://juniorassociation.org/index.php>

La CCRV s'associe à la RNJA

Le partenariat entre le service enfance jeunesse de la CCRV et le RNJA, offre la possibilité aux jeunes mineurs, dès 12 ans, de mener un projet qui leur tient à cœur, en toute autonomie. Concrètement, en accordant à un groupe de jeunes le label « Junior Association ».

Un accompagnateur local vous guide dans vos démarches de création d'association, dans l'élaboration de votre projet, etc...

Alors si tu as entre 12 et 17 ans, que tu habites une commune de la CCRV, que tu as des projets plein la tête et que tu aimes le contact avec les autres jeunes, le service enfance-jeunesse de la CCRV t'accompagne dans la création d'une Junior Association.

Renseignements :

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter, le service enfance jeunesse :

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Service enfance jeunesse

2 et 4 rue Saint-Christophe

02290 Vic-sur-Aisne

03.23.55.98.97 ou par mail à p.aerts@retzenvalois.fr.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 643 habitants
- 15 vice-présidents, 8 membres de Bureau, 86 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.